

Réunion du 13 février 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize février à dix huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Chazemais, a délibéré sous la présidence du Maire, Christophe LECLERC.

Date de convocation : 06/02/2023

Ont participé : Le Maire, Christophe LECLERC ; Les adjoints, CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel, CHEMINOT Anyta ; Les conseillers et conseillères : DUMONTET Sylvie, LAMY Dolorès, KURAST Xavier, GIBERT Dominique, JAMET Jérôme, LAFAYE Jérôme /formant la majorité des membres en exercice.

Excusé : GUIGNARD Sébastien (a donné pouvoir à Christophe LECLERC)

M.LAFAYE Jérôme, a été désigné comme secrétaire de séance.

Registre des délibérations : n°02/2023

**Travaux de voirie : demande de subvention départementale**  
**« dispositif de soutien aux travaux de voirie »**

**VU** la volonté municipale d'effectuer des travaux de voirie route du Désert et Chemin de La Bellevue ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**Confirme** la programmation des travaux de voirie sur l'exercice budgétaire 2023 et l'inscription de la dépense correspondante au budget primitif ;

**Décide** de transmettre au service départemental, l'estimation de l'opération pour un montant de 26 674,00 euros HT (devis Colas) pour les deux chemins cités ci-dessus.

**Sollicite** le **dispositif départemental de soutien aux travaux de voirie** pour le financement partiel de ces travaux qui seront réalisés dans le courant de l'année 2023.

La subvention départementale portera sur 30% du coût total HT de l'opération et le solde sera autofinancé ou financé par un recours à l'emprunt.

**ADOpte** à l'**unanimité** la délibération de ce jour (**11 voix pour**)

Pour copie conforme.  
CHAZEMAIS, le 14 février 2023  
Le Maire, **M. LECLERC Christophe**

